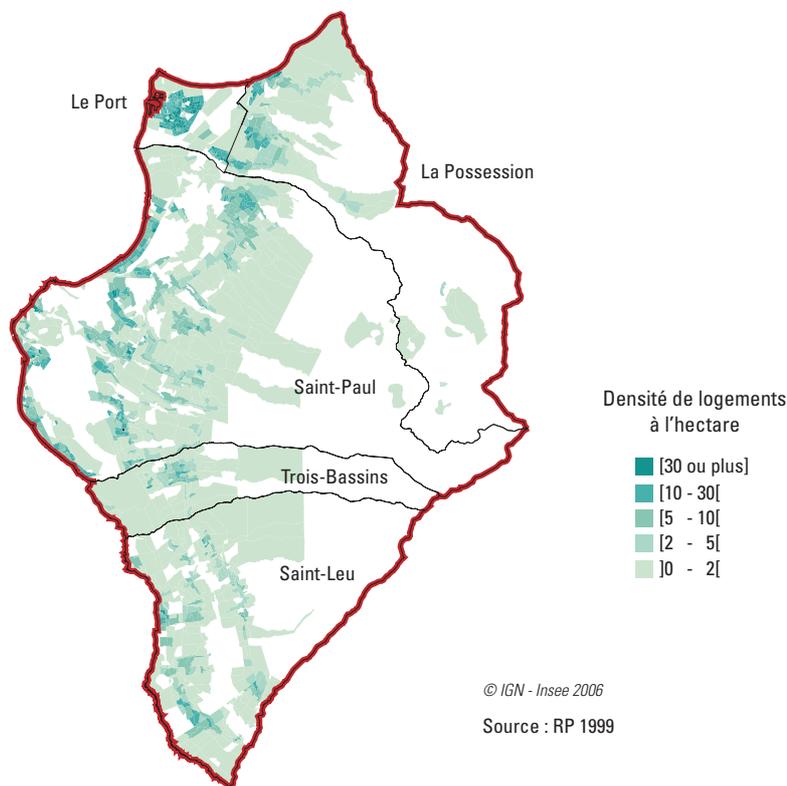


# L'Ouest : mutations rapides et contrastes marqués



La microrégion Ouest s'étend sur une surface deux fois plus grande que le Nord, mais accueille une population de taille équivalente. Depuis les années 80, elle a succédé au Nord à la première place au plan du dynamisme démographique et économique. Un tissu économique spécifique s'est développé autour de la plateforme logistique qu'offre le port de La Réunion. Les atouts balnéaires de la côte ont permis l'émergence d'un pôle touristique attractif. Ces mutations économiques se sont accompagnées de l'installation de populations aisées avec juxtaposition d'îlots de vie où elle domine et de quartiers aux conditions de vie modestes. Les équipements structurants à venir - la route des Tamarins, le tram-train, la nouvelle route du Littoral - vont accentuer les interdépendances de l'Ouest avec le Nord et le Sud.

Densité de logements à l'hectare à l'îlot dans la microrégion Ouest



## Les chiffres-clés

Superficie (km <sup>2</sup> ) .....	539	Populat. active, occupée ou non, 1999 .....	75 495
Population mi-2004 .....	196 000	dont % de chômeurs déclarés .....	42,0
Nombre de logements, mi-2004 .....	66 800	Taux d'emploi, 1999 (%) .....	37,0
Emplois salariés en 2003 .....	46 720	% de ménages fiscaux non imposés .....	67,8
dont % emplois salariés sphère publique .....	29,4	Nombre de RMIstes fin 2004 .....	20 326
Éts employeurs ICS (1 salarié ou plus) .....	3 218	% de personnes concernées par le RMI .....	26,4

## De l'urbain au Port au rural à Mafate

La microrégion Ouest couvre un peu moins de 54 000 hectares, dont plus de la moitié est inhabitée. Les zones les plus denses se situent au Port, sur une bande littorale, mais aussi à mi-hauteur, notamment à Saint-Paul. Les densités les plus élevées (10 logements à l'hectare) ne concernent que 1 300 d'hectares.

Saint-Paul est incontestablement la plus grande des cinq communes : 87 600 habitants en 1999, soit 49 % de l'Ouest. La ville, s'étend sur une superficie immense (24 100 hectares, 1/10<sup>e</sup> de l'île). Siège de sous-préfecture, elle représente aussi le bassin historique du peuplement réunionnais.

Quant à la ville du Port, la plus petite commune de l'île par sa superficie (1 700 hectares), construite autour des infrastructures portuaires creusées au 19<sup>e</sup> siècle, elle offre un paysage résolument moderne et urbain de forte densité.

## La poussée démographique la plus remarquable

En 2004, le nombre d'habitants est estimé à 196 000. C'est à l'Ouest que la croissance démographique a été la plus rapide. La population a été multipliée par 2,5 en quarante ans.

Le taux annuel de croissance a dépassé les 2 % pendant les années 80, puis 90. L'Ouest cumule des soldes naturel et migratoire plus élevés que la moyenne départementale. Depuis 1999, il semblerait que son excédent migratoire ait fortement chuté, et s'approcherait de zéro. La population augmenterait donc moins vite en ce début de siècle que dans l'Est et le Sud.

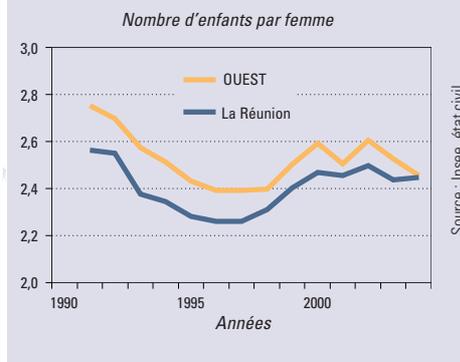
Les projections démographiques pour l'horizon 2020 tablent sur une population comprise entre 230 000 et 260 000 habitants. Si l'Ouest maintenait son rythme de migrations excédentaires sur le modèle des années 90, la population pourrait atteindre 250 000. Mais si le solde migratoire s'approchait de zéro - comme le suggèrent les premiers résultats du recensement annuel - le nombre d'habitants s'élèverait à 233 000. Parmi les six scénarios imaginés pour répartir la population de 2020 entre microrégions, il n'a pas été retenu d'hypothèse de flux déficitaires pour ce territoire.

## Une fécondité élevée, surtout au Port

Depuis 1982, c'est dans l'Ouest que le mouvement naturel est le plus puissant. L'Ouest conjugue un taux de natalité élevé, et un taux de mortalité faible.

Sur l'ensemble de la décennie 90, les femmes habitant la zone Ouest ont chaque année une

## Évolution de la fécondité



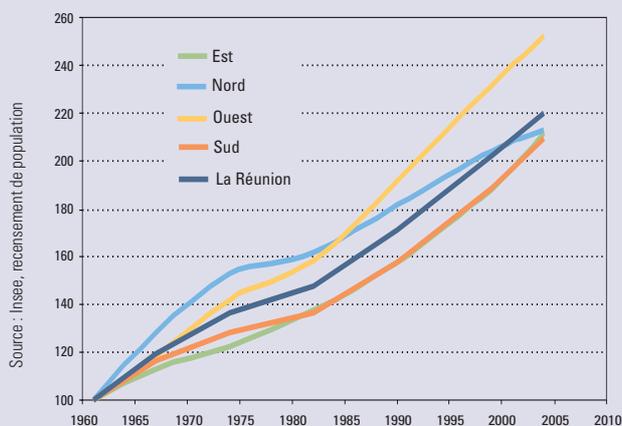
fécondité supérieure à la moyenne départementale et ceci en particulier grâce à la ville du Port qui a l'ICF le plus élevé de l'île.

Cette très forte fécondité dans la ville du Port s'explique essentiellement par de très nombreuses naissances chez les jeunes mères de moins de 25 ans.

Parallèlement, cette zone Ouest se caractérise également par une fécondité élevée chez les femmes de 35 ans et plus qui s'explique par la présence sur cette zone (Saint-Paul, Saint-Leu, Trois-Bassins) d'une population féminine diplômée. Le lien entre haut niveau d'étude et fécondité tardive se confirmant clairement ici.

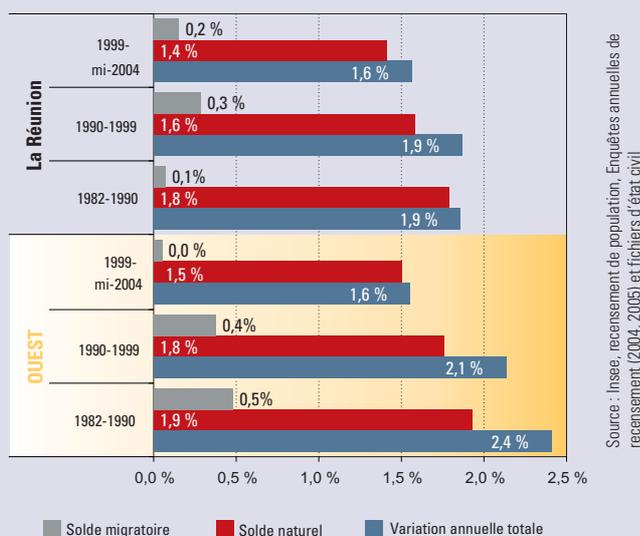
## Évolution de la population par microrégion depuis 1961

(indice 100 en 1961)



La population de l'Ouest a été multipliée par 2,5 en 40 ans.

## Les facteurs de croissance démographique



Depuis 1999, le solde migratoire de l'Ouest se rapproche de zéro.

## Migrations récentes positives grâce aux échanges avec la métropole

Le rythme des excédents migratoires des années 90, s'est un peu ralenti par rapport aux années 80. Il a tout de même contribué à une augmentation nette de 5 500 personnes en neuf ans, soit 18 % de l'accroissement total.

L'excédent migratoire de l'Ouest est dû aux échanges avec la métropole (+ 6 500), et dans une moindre mesure avec le Nord (+ 1 100). Tandis que les échanges avec le Sud se traduisent par un déficit de 1 300 personnes.

L'analyse de l'impact des migrations par âge - sur la décennie 90 - donne une courbe similaire à celle du Sud et de l'Est : arrivées d'adultes de 30 à 45 ans, le plus souvent accompagnés de jeunes enfants, et départs de jeunes de 18 à 25 ans vers la métropole ou vers le Nord. Cette courbe par âge est la plus typée.

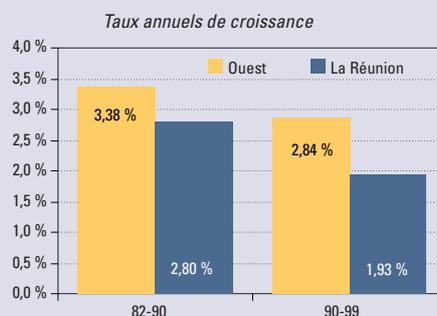
Effectivement l'Ouest envoie de nombreux étudiants vers le Nord, et dans une moindre mesure vers l'hexagone. Les migrants qu'il reçoit de métropole contribuent à augmenter fortement la population active occupée. L'impact des migrations des actifs occupés sur cette population est remarquable (+ 9 %). Ce qui n'empêche pas la zone d'accueillir aussi les autres types de population : chômeurs, anciens actifs ou autres inactifs.

Actuellement l'excédent migratoire de l'Ouest a fortement diminué. Depuis 1999, il se rapproche de zéro.

## Mutations du système productif

Parallèlement à cette poussée démographique considérable, l'Ouest déploie une dynamique économique tout aussi remarquable.

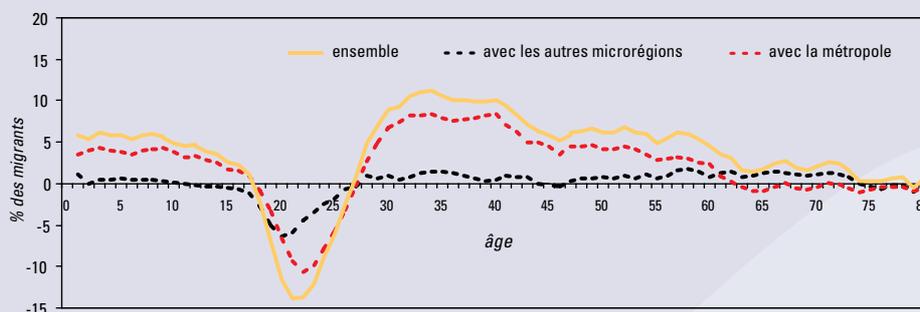
## La croissance de l'offre d'emploi de 1982 à 1999



Source : Insee, recensements de population.

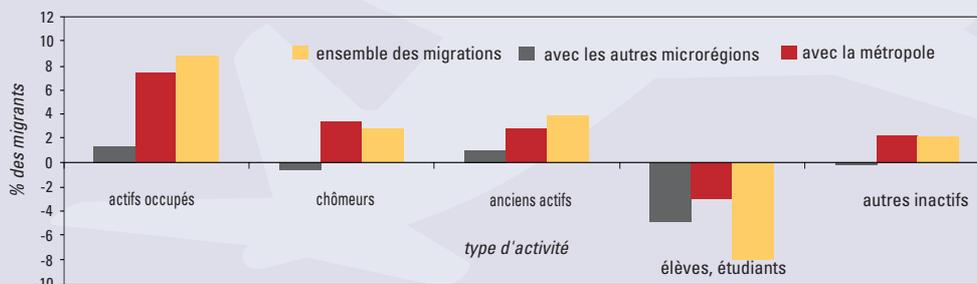
C'est dans l'Ouest que l'offre d'emploi a crû le plus rapidement.

## Impact des migrations selon l'âge entre 1990 et 1999



L'Ouest accueille de nombreux adultes parfois accompagnés de leurs enfants, et envoie des jeunes de 18 à 25 ans vers le Nord et la métropole.

## Impact des migrations par type d'activité entre 1990 et 1999

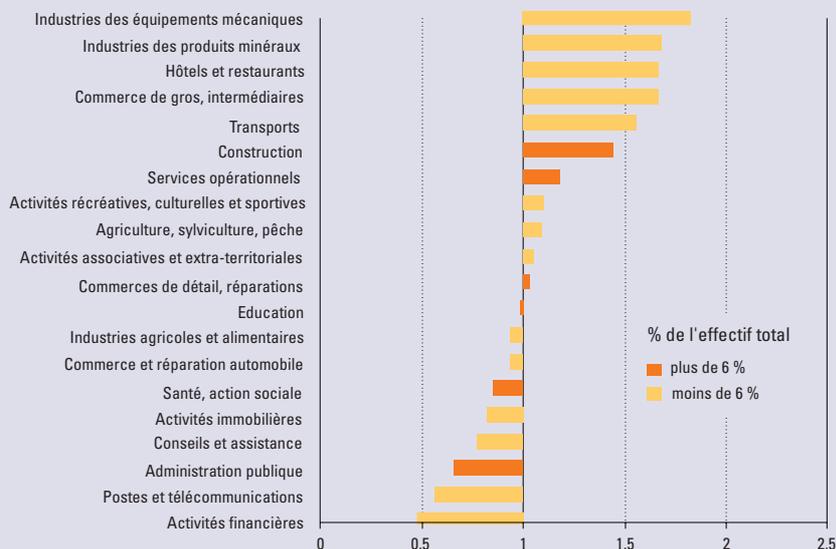


Les migrants arrivés dans l'Ouest sont le plus souvent des actifs occupés.

Source : Insee, recensement de la population de 1999.

## Les spécificités sectorielles de l'Ouest

Source : Insee, CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif), 2003.



Lecture : L'indice de spécificité d'un secteur économique est le rapport entre :  
- la part des effectifs du secteur dans l'emploi total de la zone d'emploi  
- et cette même part dans la région.

Un indice supérieur à 1 signifie que l'activité est surreprésentée dans la zone d'emploi et inversement, un indice inférieur à 1 signifie que l'activité est sous-représentée.

Les secteurs économiques surreprésentés appartiennent à l'économie marchande.

C'est dans l'Ouest que le développement de l'appareil productif, mesuré par son offre d'emplois, a été la plus spectaculaire. En deux décennies, de 1982 à 1999, cette offre a augmenté de 68 %. À la fin 2003, on estime à 46 700 le nombre de postes salariés localisés à l'ouest.

L'appareil productif a subi de profondes mutations en termes de secteurs économiques et la microrégion a vu ses spécificités sectorielles se préciser.

L'agriculture s'est concentrée. La surface agricole utile, de 8 300 hectares en 2000, a relativement peu diminué depuis 1989. En revanche, le nombre d'exploitations a baissé de 46 %, au détriment des plus petites d'entre elles. La quasi totalité des exploitations qui ont disparu avaient moins de 5 ha de SAU. Mille d'entre elles s'étendaient sur moins d'un hectare. Par conséquent, la taille moyenne des exploitations s'est élargie. Mais c'est toujours à l'Ouest qu'elle est la plus petite.

L'agriculture occupe, en 1999, moins de 2 000 personnes, salariés et non salariés.

### Un pôle économique à proximité du port

Les années 80 et 90 ont vu l'émergence, dans l'Ouest, d'un tissu industriel diversifié moins lié qu'ailleurs à l'agroalimentaire. Ce tissu est localisé principalement autour des infrastructures portuaires : commune du Port, quartiers de Rivière des Galets à la Possession et Cambaie à Saint-Paul.

L'emploi industriel occupe 4 200 salariés en 2003, soit près de 9 % des effectifs de la zone.

Un tiers travaille dans la production de biens intermédiaires, biens qui disparaissent dans d'autres processus de production. Les principales filières sont l'industrie des produits minéraux avec de grands établissements comme SCPR et Holcim Réunion, ainsi que la

fabrication de produits chimiques, de caoutchouc et plastiques représentée notamment par Mauvillac Réunion.

L'industrie agroalimentaire se place en deuxième position (Edéna) ; ex æquo avec l'industrie des biens d'équipement (Cegelec).

C'est aussi au voisinage du port que se sont installées de nombreuses entreprises de construction. De grands établissements y sont localisés : GTOI, Bourbon travaux publics construction. Un tiers des Réunionnais travaillant dans ce secteur ont leur point d'attache dans l'Ouest

La position de plateforme logistique de cette zone favorise l'implantation d'entreprises de transport et de commerce de gros. L'Ouest reste le premier employeur en matière de transport, comptabilisant plus de 37 % de ces emplois. La proximité du port favorise le développement des activités d'entreposage, de manutention et d'organisation du fret.

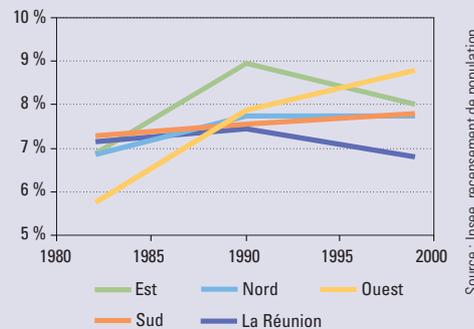
Enfin, de nombreuses entreprises offrent à ce réseau d'établissements des "services opérationnels", notamment le nettoyage et le gardiennage des locaux d'activité.

### Tourisme sur la côte

Un autre atout économique dont profite l'Ouest réside dans ses lagons et son littoral balnéaire. Hôtels et restaurant se sont développés à Saint-Paul et à Saint-Leu attirant une clientèle de touristes extérieurs et locaux.

Depuis 2000, le tourisme amène chaque année de 410 000 à 430 000 visiteurs sur le sol réunionnais. Les dépenses des touristes effectuées

### Poids de l'emploi industriel dans l'emploi



Source : Insee, recensement de population

Le tissu industriel de l'Ouest, parti de quasiment rien en 1982 s'est fortement développé en 20 ans.

## Hôtellerie homologuée par catégorie et par microrégion

Source : Délégation régionale au commerce, à l'artisanat et au tourisme ; Comité du tourisme de La Réunion

État en avril 2005	NORD	OUEST	SUD	EST	La Réunion
<b>HÔTELS</b>					
0 à 2 étoiles	6	8	17	5	36
3 et 4 étoiles	6	15	6	0	27
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>63</b>
<b>CHAMBRES</b>					
0 à 2 étoiles	462	316	290	105	1 173
3 et 4 étoiles	396	1 125	236	0	1 757
<b>TOTAL</b>	<b>858</b>	<b>1 441</b>	<b>526</b>	<b>105</b>	<b>2 930</b>

En 2005, la moitié des capacités hôtelières de La Réunion sont situées à l'Ouest.

sur le territoire, 308 millions d'euros, dépassent largement la valeur des marchandises exportées. L'hébergement et la restauration représentent 44 % de cette somme. La microrégion Ouest profite largement de ces ressources car elle concentre la moitié des hôtels les plus confortables de l'île (15 établissements classés avec 3 et 4 étoiles), ainsi que la moitié des chambres disponibles. Plus de 2 000 emplois salariés sont recensés dans les hôtels-restaurants de la zone en 2003.

Les structures récréatives, culturelles et sportives sont proportionnellement plus développées (en termes d'emploi) à l'Ouest que dans les autres zones.

## Des services administrés moins prégnants

Le tissu économique marchand de l'Ouest est solide. Il est constitué de 8 870 établissements œuvrant dans la sphère marchande de l'industrie, du commerce et des services. Un bon tiers d'entre eux, 36 %, occupent au moins un salarié. Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, 80 établissements de la zone figurent parmi les "grands établissements" marchands réunionnais ; ils emploient plus de 50 salariés.

Dans cet environnement économique, les emplois des services administrés occupent une moindre part que dans le reste de l'île. Mais ne nous y

trompons pas : 41 % des salariés - contre 51 % de moyenne départementale - travaillent dans l'éducation, la santé, l'action sociale, et l'administration.

Parmi les vingt principaux employeurs de la zone, on trouve notamment les cinq communes, les deux centres hospitaliers de Saint-Paul, le département, le lycée professionnel du Port, et le centre pénitentiaire.

## Des déplacements domicile-travail avec le Nord et avec le Sud

La poussée démographique, l'espoir engendré par l'augmentation de l'offre d'emploi ont induit une forte croissance de la demande. En 1999, plus de 75 000 résidents de l'Ouest se portent sur le marché du travail, soit 35,5 % de plus qu'en 1990. Une partie d'entre eux, 43 800, occupent effectivement un poste ; tandis que 31 700 en recherchent un.

La croissance de la population active (35,5 %) résidant à l'ouest est bien plus rapide que celle de l'offre d'emploi local (28,7 %). De plus les non-résidents sont venus plus nombreux travailler dans la zone d'emploi Ouest, en provenance du Nord comme du Sud. Les actifs supplémentaires qui ont trouvé un poste, sont parfois partis le chercher en dehors de la zone, mais la majorité a contribué à augmenter le nombre de chômeurs.

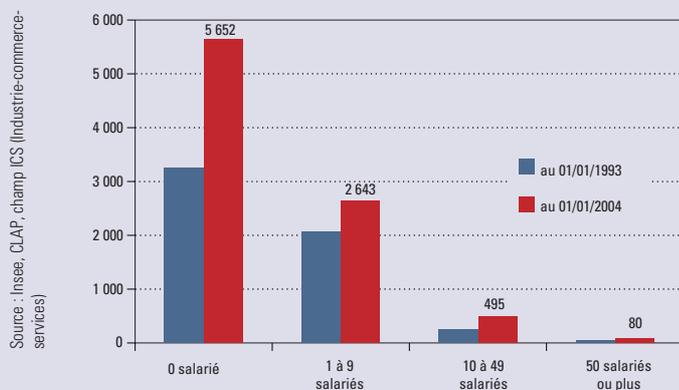
Les déplacements pendulaires entre la zone d'emploi Ouest et les autres microrégions sont surtout orientés vers le Nord : 5 650 résidents de l'Ouest travaillent dans le Nord. C'est le flux interzones le plus puissant. Mais les difficultés de transport entre ces deux espaces ne permettent pas de multiplier ces échanges.

Le taux de chômage, mesuré par le recensement de 1999, atteint 42 % de la population active. Ce taux est identique à la moyenne départementale, mais de grandes différences séparent les communes et les quartiers entre eux.

Sur la commune de Saint-Paul le contraste est saisissant entre les Hauts de la commune où le chômage frappe plus d'un actif sur deux ; tandis que le long de la côte, cette proportion est inférieure à 34 %.

La ville du Port est une des villes du département les plus frappées par le chômage. Paradoxalement les nombreuses entreprises implantées sur la commune offrent plus d'emplois que d'actifs occupés résidents, mais peu d'entre eux en profitent.

## Les établissements marchands



Dans l'Ouest, 80 établissements marchands emploient au moins 50 salariés.

## La variation de population active entre 1990 et 1999

Source : Insee, recensement de population (1990, 1999)

Zone d'emploi OUEST	Effectifs 1990	Effectifs 1999	Évolution 1990-1999	
			en nombre	en %
<b>Population active domiciliée dans la zone</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>55 700</b>	<b>75 500</b>	<b>19 800</b>	<b>35,5</b>
Actifs occupés	34 400	43 800	9 400	27,1
- dont travaillant en dehors de l'Ouest	5 900	7 300	1 400	23,8
Chômeurs	21 300	31 700	10 400	49,0
<b>Emplois offerts dans la zone</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>32 800</b>	<b>42 100</b>	<b>9 400</b>	<b>28,7</b>
- dont occupés par des non-résidents	4 200	5 700	1 400	34,1

## Un habitant sur six vit de bas revenus

lci, comme sur l'ensemble du territoire réunionnais la principale composante du **revenu imposable** des ménages provient des revenus d'activité. La prégnance du chômage dans les familles réduit considérablement la part des ménages imposés. La microrégion se situe, en ce qui concerne les revenus imposables, dans une situation intermédiaire entre le Nord considéré comme la région la plus aisée et l'Est et le Sud plus déshéritées.

Un tiers des ménages (32,2 %) ont été imposés au titre des revenus de 2002.

Le revenu médian par unité de consommation s'élève à 7 850 euros par an, un peu plus élevé que la moyenne réunionnaise mais loin derrière celui du Nord. C'est ce revenu qui sépare la population de l'Ouest en deux : la moitié des habitants ont un revenu supérieur, l'autre moitié, inférieur.

Comme dans les autres parties de l'île, c'est l'apport des revenus de distribution qui permet à de nombreuses familles de s'en sortir. Malgré tout, 31 600 bénéficiaires des prestations de la Caf vivent avec un bas revenu, moins de 390 € par mois et par unité de consommation en 2003. Leur pro-

portion sur la population totale, de 16,2 %, est la plus élevée de l'île. Quatre communes du département ont des concentrations de population à bas revenus comprises entre 17 et 24 %. Trois appartiennent à l'Ouest : Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu. Mais la microrégion Ouest concentre également des populations aisées. Un ménage sur dix dispose d'un revenu fiscal supérieur à 29 246 € par unité de consommation.

## Revenus fiscaux des ménages (\*)

	OUEST	La Réunion
<b>Les ménages fiscaux</b>		
Nb de ménages fiscaux (1)	52 039	211 148
Part de ménages imposés	32,2 %	30,2 %
<b>Dispersion des revenus</b>		
Revenu médian par UC (2)	7 856	7 547
1 <sup>er</sup> décile par UC	239	0
9 <sup>e</sup> décile par UC	29 246	28 000

Source : Insee - DGI - Revenus des foyers fiscaux - 2002

(\*) Le revenu déclaré aux services fiscaux est un revenu "avant redistribution", qui exclut, par exemple, la plupart des revenus sociaux.

(1) Les ménages fiscaux sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

(2) UC = Unité de consommation.

## Une large part d'habitat fragile

Comme pour la population, le parc de logements a crû plus rapidement dans l'Ouest qu'ailleurs : multiplié par 3,2 depuis 1967. Il s'établit aux environs de 67 000 au 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Deux visages de ce parc sont bien connus : les villas luxueuses du bord de côte et les immeubles collectifs du parc locatif social du Port. Une partie du littoral saint-paulois, de Saint-Gilles à la Saline, est bordée de quartiers aisés. Les chefs de ménages y sont majoritairement chefs d'entreprises, cadres ou exercent des professions libérales. Quant à la ville du Port, elle concentre une grande partie du parc locatif social de l'Ouest. 18 % des résidences principales appartiennent au parc locatif social : plus que le Sud et l'Est mais moins que le Nord. Ce parc est très localisé au Port où sa fréquence dépasse 30 % contre moins de 9 % à Saint-Paul, Trois-Bassins, et Saint-Leu.

L'habitat précaire et fragile est encore présent surtout dans les Hauts de l'Ouest. Le surpeuplement touche un ménage sur quatre. En 1999, 6 700 des logements ne disposent pas du confort (eau, électricité, sanitaires), surtout dans l'habitat traditionnel. Cet habitat, en matériaux légers, n'est pas plus répandu que dans le reste du département. En revanche, 19 % des nouvelles constructions se font encore en traditionnel, contre 15 % pour le département. De nombreuses familles ont un statut d'occupation de leur logement fragile. 14 % des ménages de l'Ouest se disent propriétaires d'un logement dont ils ne possèdent pas le sol (contre 3 à 6 % dans les autres microrégions). C'est un reste de l'époque du colonage, statut particulier à La Réunion des travailleurs agricoles dont il reste des conséquences dans les Hauts de l'Ouest.

Les projections démographiques par microrégions anticipent pour l'Ouest un parc de logements compris entre 88 000 unités (migrations nulles) et 105 000 (Est et Ouest attractifs).

Si les flux migratoires vers l'Ouest se tarissaient : 21 000 logements neufs seraient à construire de 2004 à 2020. Ce chiffre s'élèverait à 32 000 si l'excédent migratoire s'intensifiait par rapport à celui des années quatre-vingt-dix. Les premières connaissances que nous avons sur les migrations post-censitaires dans l'Ouest suggèrent de favoriser l'hypothèse la plus basse. ■

**Nelly ACTIF**  
chef de la division "études"  
Insee Réunion